



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 ☎ 05.49.91.62.66

BUREAU SYNDICAL SEANCE du 10 MARS 2016

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Date de convocation : 3 mars 2016
Date d'affichage : 1^{er} avril 2016
Secrétaire de séance : Alain GUILLON
Secrétaire auxiliaire : Nathalie DURAND

Nombre de délégués en exercice : 28
Nombre de présents : 22
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 24

Le dix mars de l'an deux mille seize, à quatorze heures trente, le Bureau du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural, s'est réuni en session ordinaire – Salle polyvalente à L'Isle Jourdain, sous la Présidence de Monsieur Yves BOULOUX.

⇒ Etaient présents :

BOULOUX Yves – Président

COLIN Ernest – NOMINÉ-MARIGNAN Catherine - PORCHET Bernard – TREMBLAIS Daniel – Vice-Présidents

BLANCHARD Bernard – BODIN Gérard – CHAUVET Odile – CHEBASSIER Joël – CLEUET Nathalin – de MAUDUIT du PLESSIS Geneviève – FOUCHER Claude – GIRARD Kléber – GRANDVAL Bernard – GUILLON Alain – JEAN Gisèle – MAGNON Michel – PRIOU Paul – PROVOST Jean-Pierre – SOUCHÉ Guy – TARTARIN Yannick – TAVILIEN Maryvonne - Membres du Bureau.

⇒ Etaient représentés :

Pouvoir de CIVIDINI Laurence à JEAN Gisèle et MOREAU Pascale à TARTARIN Yannick.

⇒ Etaient excusés :

MALLET Claude et PAYEN Jean-Yves- Membres du Bureau.

⇒ Assistaient également à la séance :

Personnels du Syndicat : SAZARIN Jérôme - Directeur Général des Services – DURAND Nathalie, Resp. des Affaires Générales - PLISSON Isabelle – Resp. Service Redevance, SIRONNEAU Franck, Resp. Service Ressources Humaines - MADEJ Jean-Luc, Resp. Service Comptabilité, RADET-TALIGOT Caroline, Resp. d'exploitation, ROUZIERE Isciane, Resp. Service sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

✓N°B20160310_001 :
DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2015

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
Nombre de présents : 22	Contre :
Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
Nombre de votants : 24	A l'unanimité : ☒

➔ **Délibération :**

Le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint avec 22 délégués présents.

Monsieur Alain GUILLON, délégué de la Commune de La Trimouille, est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2015 est adopté sans réserve.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour, composé des points suivants :

1 / Administration générale :

*** 1.1 Marchés Publics :**

- Appel d'offres pour l'achat de sacs de collecte
- Appel d'offres pour l'achat de matériaux de carrières

*** 1.2 Cession de matériels roulants**

*** 1.3 Régime indemnitaire additionnel et prime exceptionnelle pour les emplois aidés**

*** 1.4 Nouveau régime indemnitaire pour le cadre d'emplois des attachés**

*** 1.5 Plan de formation 2016**

*** 1.6 Demandes de retrait de certains membres du Syndicat**

2 / Pôle Travaux Publics :

*** 2.1 Présentation des résultats de l'année 2015**

*** 2.2 Présentation synthétique du projet de budget pour 2016**

3 / Service de Gestion des déchets :

*** 3.1 Présentation des résultats financiers 2015**

*** 3.2 Présentation du projet de budget pour 2016**

4 / Questions diverses.

*** 4.1 Point en séance sur l'évolution du SDCI et des conséquences pour le SIMER**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°B20160310_002 : AFFAIRES GENERALES
APPEL D'OFFRES pour l'ACHAT de SACS de COLLECTE

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
Nombre de présents : 22	Contre :
Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
Nombre de votants : 24	A l'unanimité : ☒

➔ Délibération :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9 ;*
- Vu les statuts du Syndicat, annexés à l'arrêté préfectoral n°2010-D2/B1-014 du 6 juillet 2010 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural ;*
- Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 57 à 59 et 77 ;*
- Vu la délibération du Comité Syndical N°C20140528_058 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical.*

Le rapport suivant est présenté par le Vice-Président, Daniel TREMBLAIS :

Le marché actuel arrivant à échéance en fin d'année, il conviendrait d'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence qui, selon les besoins, serait scindée en deux lots :

- Un premier lot pour l'achat de sacs plastique mis à disposition des usagers pour la collecte des ordures ménagères et des recyclables,
- Et un deuxième pour l'achat de housses biodégradables destinées à la collecte des bio-déchets des professionnels.

BILAN de la CONSOMMATION et des COÛTS pour la période 2012/2015 :

TYPES DE SACS	SACS PLASTIQUE			
	2012	2013	2014	2015
<i>Noirs 30 litres</i>	975 000	933 000	944 400	984 000
<i>Noirs 50 litres</i>	1 834 050	1 738 350	1 844 550	1 933 800
<i>Translucides 50 litres</i>	1 726 830	1 749 600	2 033 280	2 184 480
QUANTITES TOTAL	4 535 880	4 420 950	4 822 230	5 102 280
COUTS EQUIVALENTS	218 864 €	241 204 €	218 946 €	278 210 €

TYPES DE HOUSSES	HOUSSES BIODEGRADABLES			
	2012	2013	2014	2015
<i>120 litres</i>	5 000	10 140	9 984	21 120
<i>240 litres</i>	5 000	7 000	9 792	6 624
QUANTITES TOTAL	10 000	17 140	19 776	27 744
COUTS EQUIVALENT	5 360 €	8 464 €	8 097 €	10 547 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau décide :

- D'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser la conclusion d'un marché à bons de commande pour une durée d'une année, reconductible trois fois pour la même durée ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels ;
- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux, de mettre en œuvre le type de procédure choisi par la Commission d'appel d'offres.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°B20160310_003 : AFFAIRES GENERALES
APPEL D'OFFRES pour l'ACHAT de MATERIAUX de CARRIERES

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
Nombre de présents : 22	Contre :
Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
Nombre de votants : 24	A l'unanimité : ☒

➔ **Délibération :**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9 ;*
- Vu les statuts du Syndicat, annexés à l'arrêté préfectoral n°2010-D2/B1-014 du 6 juillet 2010 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipeement Rural ;*
- Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 57 à 59 et 77 ;*
- Vu la délibération du Comité Syndical N°C20140528_058 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical.*

A la demande du Président, le Directeur présente le rapport suivant :

Autre marché dont le terme est prévu en fin d'année, celui des **matériaux de carrières** utilisés lors de la réalisation de chantiers par le service travaux publics.

Comme actuellement, le marché serait **décomposé en trois lots en fonction de la nature et l'utilisation des granulats (remblais, fondation de chaussées ou réalisation d'enduits superficiels) :**

- **Matériaux alluvionnaires**
- **Graves naturelles non-traitées**
- **Gravillons**

L'achat de ces matériaux représente un poste important pour le budget travaux, qui fluctue en fonction du niveau d'activité et de la nature des chantiers à réaliser. Pour 2014 et 2015, les crédits consommés atteignent plus de 450 000 €.

	2014	2015	TOTAL
Matériaux alluvionnaires	10 185 €	13 273 €	23 458 €
Graves non-traitées	170 776 €	183 965 €	354 741 €
Gravillons	41 817 €	36 211 €	78 028 €
TOTAL	222 778 €	233 449 €	456 227 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau décide :

- D'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser la conclusion d'un marché à bons de commande pour une durée d'une année, reconductible trois fois pour la même durée ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels ;
- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux, de mettre en œuvre le type de procédure choisi par la Commission d'appel d'offres.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

**✓N°B20160310_004: AFFAIRES GENERALES
CESSION DE MATERIELS ROULANTS**

<u>Nombre de délégués en exercice</u> : 28	Pour :
<u>Nombre de présents</u> : 22	Contre :
<u>Nombre de pouvoirs</u> : 2	Abstention(s) :
<u>Nombre de votants</u> : 24	A l'unanimité : ☒

→ **Délibération :**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat, annexés à l'arrêté préfectoral n°2010-D2/B1-014 du 6 juillet 2010 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la délibération du Comité Syndical N°C20140528_058 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical.

Le rapport suivant est présenté par le Directeur :

Il conviendrait d'autoriser la cession des matériels amortis comptablement, qui feront l'objet, au cours de l'année, d'un remplacement programmé dans le cadre des opérations d'équipements.

▪ **Service de gestion des déchets :**

Benne à ordures ménagères de 26 T

(N° interne : BOM 67)

Châssis : DAF / Benne : FAUN

1^{ère} immatriculation : Avril 2008

Immatriculation : 1699 VY 86

Kilométrages : 320 000 km

Benne à ordures ménagères de 19 T

(N°interne : BOM 39)

Châssis : DAF / Benne : FAUN

1^{ère} immatriculation : Février 2007

Immatriculation : 5466-VR-86

Kilométrages : 310 000 km

Ampiroll de 26T200

(N° interne : C 68)

Châssis : DAF / Bras : DALBY

1^{ère} immatriculation : Août 2004

Immatriculation : BW-667-XX

Kilométrages : 710 000 km

▪ **Service travaux publics :**

Tractopelle (N° interne : TP 4)

Marque : CASE / 580 SLE

1^{ère} immatriculation : 1998

Immatriculation : 200960

Nombre d'heures : 9072 h

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau décide :

- **De donner pouvoir au Président pour procéder à toutes les démarches et actes utiles pour permettre la cession des 4 matériels listés ci-dessus.**

Observations :

Le Directeur indique en séance que deux références de cession figurant dans la note de synthèse sont erronées. Celles de la BOM (BOM n°67 et non 27) et du tractopelle (TP 4 en place du TP 13).

**✓ N°B20160310_005 : AFFAIRES GENERALES :
REGIME INDEMNITAIRE ADDITIONNEL /
PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES EMPLOIS AIDES**

<u>Nombre de délégués en exercice</u> : 28	Pour :
<u>Nombre de présents</u> : 22	Contre :
<u>Nombre de pouvoirs</u> : 2	Abstention(s) :
<u>Nombre de votants</u> : 24	A l'unanimité : ☒

➔ **Délibération :**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat, annexés à l'arrêté préfectoral n°2010-D2/B1-014 du 6 juillet 2010 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la délibération du Comité Syndical N°C20140528_058 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical.

Ernest COLIN, Vice-Président, présente le rapport suivant :

Le régime indemnitaire du Syndicat prévoit, pour le personnel d'exécution, le versement d'une **part fixe mensualisée** et d'une **part additionnelle conditionnée aux résultats de l'exercice** du budget annexe auquel est rattaché l'agent. La part additionnelle représente pour l'agent de 10 à 25 % de son régime indemnitaire annuel.

Les résultats budgétaires 2015 vont permettre le versement de cette part additionnelle aux personnels permanents. Toutefois, il serait opportun d'instaurer **un régime exceptionnel aux agents recrutés sous contrats de droit privé** (CAE – Emploi d'Avenir), qui ont également participé aux bons résultats de l'année. Le montant de cette indemnité pourrait être de 200 € par agent, pour les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et de 300 € pour les agents en emploi d'avenir, au prorata des mois travaillés. Les conditions de versement prévues pour les agents permanents seraient appliquées aux agents en contrat de droit privé.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau décide d'autoriser :

- . le versement du régime indemnitaire additionnel aux agents permanents ;**
- . le versement d'une prime exceptionnelle aux agents en contrat de droit privé dans les conditions énoncées ci-dessus.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓N°B20160310_006: AFFAIRES GENERALES NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES
--

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
Nombre de présents : 22	Contre :
Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
Nombre de votants : 24	A l'unanimité : ☒

➔ Délibération :

- Vu** *le Code Général des Collectivités Territoriales,*
- Vu** *la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 20,*
- Vu** *la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,*
- Vu** *la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;*
- Vu** *le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;*
- Vu** *le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP dans la Fonction Publique d'Etat ;*

- Vu *le décret n°2015-661 modifiant le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;*
- Vu *l'arrêté du 17 décembre 2015 pris pour l'application aux membres du corps des attachés d'administration de l'Etat des dispositions relevant du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;*
- Considérant qu'en application du principe de parité avec la Fonction Publique de l'Etat, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) est transposable à la Fonction Publique Territoriale,*
- Vu *l'avis du Comité Technique en date du 4 février 2016,*
- Vu *la délibération du Comité Syndical N°C20140528_058 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical.*

Le Vice-Président, Ernest COLIN présente le rapport suivant :

Depuis la réforme du régime indemnitaire de l'ensemble des agents du syndicat (*délibération du bureau du 13 novembre 2015*), **un décret est venu instaurer pour la Fonction Publique d'Etat un nouveau régime indemnitaire, applicable aux attachés territoriaux dès le 1^{er} janvier 2016 et à l'ensemble des fonctionnaires au 1^{er} janvier 2017.** La suppression de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) anticipe sa mise en place pour les attachés territoriaux.

Le nouveau régime indemnitaire **tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)** mis en place pour la Fonction Publique de l'Etat et donc transposable à la fonction publique territoriale.

Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSEE) ;
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES :

I. Bénéficiaires

Au vu des dispositions réglementaires en vigueur, l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise, pour les cadres d'emplois des Attachés territoriaux, sera versée aux fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi qu'aux agents non titulaires.

Le complément indemnitaire annuel (CIA) qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir serait mis en place lors de l'instauration générale du RIFSEEP prévu au 1^{er} janvier 2017.

II. Définition des groupes de fonctions

Chaque cadre d'emplois est réparti en groupes de fonctions suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés (*indicateurs liés aux responsabilités, au niveau d'encadrement, au niveau de qualification requis, à l'expertise ...*). Pour le cadre d'emplois des Attachés Territoriaux il convient de fixer les emplois pour les 4 groupes de fonctions prévus. Il est proposé la classification suivante :

Groupes de fonctions	EMPLOIS
	Niveau de responsabilité, d'expertise ou de sujétions
Groupe 1	Directeur Général des Services
Groupe 2	Directeur Général Adjoint
Groupe 3	Responsable de Service / chargé(e) de mission expert
Groupe 4	chargé(e) de mission

III. Montants de référence

La prime est composée d'un montant de base modulable individuellement dans la limite de plafonds précisés par arrêté ministériel. Les montants applicables aux agents de la collectivité sont fixés dans la limite de ces plafonds.

Il est proposé que les montants de référence pour les cadres d'emplois visés plus haut soient fixés à :

Cadres d'emplois des Attachés Territoriaux	Groupes de fonctions	Montants maxima annuels de l'IFSE (plafonds)
	Groupe 1	36 210 €
	Groupe 2	32 130 €
	Groupe 3	25 500 €
	Groupe 4	20 400 €

Les montants de base sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

Ces montants évolueront au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les corps ou services de l'Etat.

IV. Modulations individuelles

La part peut varier selon le niveau de responsabilités, le niveau d'expertise ou les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions.

Le montant individuel dépend du rattachement de l'emploi occupé par un agent à l'un des groupes fonctionnels définis ci-dessus.

Ce montant fait l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions ou d'emploi ;
- en cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite d'un concours ;
- au moins tous les quatre ans en fonction de l'expérience acquise par l'agent.
- La part fonctionnelle de la prime sera versée mensuellement sur la base d'un douzième du montant annuel individuel attribué.
- Le Président procédera aux répartitions individuelles en tenant compte des responsabilités, du niveau d'expertise et des sujétions spéciales liées aux fonctions exercées, mais également aux résultats de la procédure d'évaluation professionnelle.

V. Modalités de retenue pour absence ou de suppression

Les modalités applicables sont celles prévues dans la délibération du bureau syndical du 13 novembre 2015 fixant le régime indemnitaire des agents du syndicat à compter du 1^{er} janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à appliquer l'ensemble des décisions relatives à la présente délibération, comme détaillées ci-dessus, à compter du 1^{er} avril 2016 ;
- De fixer les crédits ouverts pour lesquels seuls sont pris en compte les emplois inscrits au budget et effectivement pourvus.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°B20160310_007: AFFAIRES GENERALES PLAN DE FORMATION 2016

Nombre de délégués en exercice : 28 Nombre de présents : 22 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votants : 24	Pour : Contre : Abstention(s) : A l'unanimité : ☒
--	--

➔ **Délibération :**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat, annexés à l'arrêté préfectoral n°2010-D2/B1-014 du 6 juillet 2010 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la délibération du Comité Syndical N°C20140528_058 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical.

Le Président demande au Directeur de présenter le rapport suivant :

Comme chaque année, dans le cadre de la Loi sur la formation professionnelle, il convient d'adopter le plan de formation pour le l'ensemble des services du syndicat.

Pour 2016, seront poursuivies les formations:

- **permis poids lourds et FIMO**, pour les emplois d'avenir, nous permettant ainsi de répondre aux obligations liées à ces emplois aidés en termes de formations qualifiantes,
- **premiers secours et différents stages administratifs (CNFPT)**, pour l'ensemble des services.

De nouvelles formations sont quant à elles inscrites concernant :

- la défense incendie et la manipulation d'extincteurs à destination de l'ensemble des agents,
- la manipulation et le stockage des « produits dangereux » et des « biocides », qui concernera le personnel devant utiliser la station de lavage de l'Eco-Pôle, mais également pour les agents devant assurer la maintenance des différents matériels et engins.

Par ailleurs, le plan prévoit également des formations techniques obligatoires : renouvellement des autorisations de conduite (*engins de chantiers notamment*), manipulation grue auxiliaire (*polybenne*) et la signalisation de chantiers.

Des rendez-vous sont programmés avec le CNFPT pour la réalisation et la mise en place de ces formations qui représentent pour l'ensemble des services du syndicat un coût d'environ 30 000 €.

Le Comité Technique réuni le 4 février 2016 a donné un avis favorable à la mise en place du plan de formation tel que présenté.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver le plan de formation 2016 tel que joint en annexe.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

**✓ N°B20160310_008 : AFFAIRES GENERALES
DEMANDES DE RETRAIT DE CERTAINS MEMBRES DU SYNDICAT**

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
Nombre de présents : 22	Contre :
Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
Nombre de votants : 24	A l'unanimité :
	☒ Pour avis

► Délibération :

Le Président porte à la connaissance des membres du Bureau les informations suivantes :

Depuis l'adoption le 27 novembre 2015 par le Comité Syndical des nouvelles conditions générales de retrait du Collège « travaux publics », nous avons reçu les demandes de retrait suivantes :

- Commune de BIGNOUX (délibération du 8 décembre 2015),
- Commune de ST MAURICE La CLOUERE (délibération du 10 décembre 2015),
- Commune de GENCAY (délibération du 17 décembre 2015),
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents (87) (délibération du 29 janvier 2016),
- CC du VAL VERT du CLAIN (délibération du 11 février 2016),
- Commune de BEAUMONT (délibération du 15 février 2016).

Ces demandes acceptent les conditions générales fixées le 27 Novembre 2015.

Par ailleurs une délibération du Conseil Municipal de la Commune de BOURNAND du 22 janvier 2016 « valide la proposition de sortie du SIMER, sans contrepartie financière ». Cette délibération ne semble pas conforme aux conditions générales, dans la mesure où elle indique que le retrait s'effectue sans conditions financières.

Le Comité Syndical du SYRVA en date du 9 décembre 2015, demande également son retrait du SIMER, mais ne vise pas les conditions générales de retrait du syndicat et ne se prononce donc pas sur l'acceptation de celles-ci.

Enfin, le Comité du SMA VAL DE CLOUERE, en date du 17 décembre 2015, sollicitait le retrait du SIMER avant sa fusion avec 2 autres syndicats au 1^{er} janvier 2016. Ce syndicat ayant disparu, il appartient désormais au nouveau Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud de formuler une nouvelle demande.

Le Bureau prend acte des informations délivrées et émet un avis favorable à la présentation lors du prochain Comité Syndical, des demandes de retrait formulées conformément aux conditions générales fixées le 27 novembre 2015.

➔ Débats / Observations :

Madame de MAUDUIT du PLESSIS s'interroge sur les raisons qui motivent ces Collectivités à sortir du Syndicat.

Le Président indique qu'elles ont probablement adhéré à l'époque au Syndicat pour des besoins spécifiques ponctuels, comme les travaux connexes au remembrement. Il précise également que pour certaines d'entre elles l'éloignement géographique est à l'origine de leur demande de retrait.

Monsieur CHEBASSIER souligne que dans le cas de Gençay et St Maurice la Clouère, une entreprise de travaux publics est déjà présente sur le territoire.

Le Président prend note des propos de M. CHEBASSIER, mais indique que cela n'exclut pas l'obligation d'une mise en concurrence pour la réalisation de leurs travaux.

Le Vice-Président, Ernest COLIN conclut le débat en rappelant l'engagement des collectivités sortantes vis-à-vis du Syndicat pour une période de 5 ans.

✓N°B20160310_009 : POLE TRAVAUX PUBLICS
PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2015

Nombre de délégués en exercice : 28

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 24

Pour :

Contre :

Abstention(s) :

A l'unanimité :

☒ Pour avis

➔ Délibération :

Le Vice-Président, Bernard PORCHET, présente le rapport suivant :

L'exercice 2015 se clôture en section de fonctionnement avec un résultat excédentaire qui s'élève à 478 640.53 €. Ce résultat est supérieur à celui de 2014 (131 453 €) car cette année aucune provision n'a été constituée, 270 000 € l'avaient été en 2014.

Par ailleurs, des produits exceptionnels (56 292.81 €), issus notamment de la cession de matériels et des remboursements accrus sur les charges de personnel (63 233 €), sont venus abonder les recettes.

Les recettes provenant des travaux réalisés pour les collectivités ont été largement supérieures (+ 614 000 €) aux objectifs budgétaires du début d'année 2015. Toutefois, ce chiffre demeure en retrait de 12 % par rapport aux travaux réalisés en 2014 (3 634 000 € en 2014 / 3 185 000 € en 2015). Ce sont les travaux effectués pour le compte du service de gestion des déchets (584 955 €) qui ont compensé ce recul de l'activité.

En termes de domaines d'activité ce sont les aménagements de centre bourg qui ont représenté la plus grande part de l'activité (27.4 % / 1 038 000 €) suivis par les travaux d'assainissement (18.3 % / 693 000 €) et les travaux de revêtement de voirie (17.4 % / 658 000 €).

Le premier mode d'intervention du syndicat avec les Collectivités demeure le conventionnement direct (84 %), les consultations et les marchés publics représentent donc 16 %.

Le montant total des dépenses s'est légèrement contracté par rapport à l'exercice précédent et tout particulièrement les charges variables qui ont reculé de 2 % malgré un niveau d'activité comparable à 2014.

Cela s'explique par :

- Une diminution de 32 % des prestations sous-traitées (280 K€ en 2015 / 414 K€ en 2014). La nature des chantiers a nécessité une sollicitation moindre de la sous-traitance, notamment pour la réalisation d'enrobés à chaud,
- Une baisse de 24 % du montant des achats de carburant (118 K€ en 2015 / 156 K€ en 2014),
- Une contraction de 20 % des charges d'entretien du matériel roulant (103 K€ en 2015 / 129 K€ en 2014),

En sens inverse, les locations de matériels roulants ont progressé de 12% (124 K€ en 2015 / 110 K€ en 2014), ainsi que les achats de matières premières (950 K€ 2015 / 899 K€ en 2014).

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2015 à 238 169.30 €, dont :

- Renouvellement d'un tracteur routier : 84 600 €, d'un fourgon plateau : 30 100 € et de 2 utilitaires 38 632 €.
- 54 924 € de charges d'emprunts.

Ces dépenses d'investissement ont été financées par les dotations aux amortissements à hauteur de 165 708.32 €, ainsi que par les plus-values sur cessions pour 36 633.33 €.

Au total le **déficit d'investissement 2015 est de 35 827.65 €**, ce qui viendra réduire d'autant l'excédent reporté de 253 811.91 €.

Le Bureau prend acte des informations données.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓N°B20160310_010 : POLE TRAVAUX PUBLICS PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET DE BUDGET POUR 2016

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
--	---------------

Nombre de présents : 22	Contre :
--------------------------------	-----------------

Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
-------------------------------	------------------------

Nombre de votants : 24	A l'unanimité :
-------------------------------	------------------------

☒ Pour avis
--

→ **Délibération :**

Monsieur Ernest COLIN, Vice-Président, présente le rapport suivant qui retrace l'essentiel du projet de budget pour 2016 :

a) En section de fonctionnement, le projet de budget pour 2016 s'équilibre à 4 348 004.36 €. Il intègre l'excédent reporté de 1 203 217.69 €, ce qui traduit des recettes et des dépenses nouvelles d'un montant de 3 144 786 €.

Par ailleurs, ce projet de budget permet un autofinancement prévisionnel de **221 550 €**, afin de financer les investissements nouveaux et le remboursement du capital de la dette (61 000 €).

Concernant les recettes, les prévisions de travaux pour 2016 sont en recul de 20 % par rapport à 2015, afin de tenir compte de la conjoncture économique toujours aussi morose dans le secteur des travaux publics.

Ainsi en 2016, **3 010 000 €** sera le montant de travaux minimum à réaliser pour atteindre l'équilibre.

- **400 000 € (cpte 70688) de travaux seront effectués pour le compte du pôle de gestion des déchets :**
 - *Fin des travaux d'extension de la déchèterie de Montmorillon*
 - *Agrandissement de la déchèterie de Civray*
 - *Modernisation de la déchèterie de Lussac-les-Châteaux*
- **2 600 000 € (cpte 704) de travaux pour le compte des collectivités membres, soit – 18 % par rapport au montant de l'exercice précédent.**
 - *1 920 000 € de travaux de viabilisation de lotissement, d'aménagement de centre-bourg, d'assainissement et d'adduction d'eau potable ...*
 - *600 000 € de travaux de voirie*
 - *80 000 € de prestation balayage*
- **10 000 € (cpte 705) de valorisation d'études.**

Cette baisse d'activité est particulièrement marquée si l'on compare les commandes de ce début d'année à celles de l'année passée. **En effet en 2015 à ce stade de l'année 55 % de l'objectif budgétaire en termes de commande était atteint (1 800 000 €), contre 630 000 € aujourd'hui... !**

En matière de dépenses, on peut compter en 2016 sur une baisse de l'ordre de 3 % des charges fixes (1 468 050 €) :

L'explication essentielle de cette baisse est la **contraction des dépenses de personnel (- 11 %)**. Ainsi entre l'été 2015 et 2016, 4 agents relevant de la Fonction Publique Territoriale ont ou vont quitter les effectifs du syndicat. Seulement 1 agent sera recruté pour exercer la fonction de chef d'équipe. Les charges de personnel non-titulaire sont également en retrait pour tenir compte de la baisse d'activité (-77 K€).

Pour 2016, les **charges variables** représenteraient **53.80 %** du total des recettes (*hors excédent reporté et produits exceptionnels*), **soit en valeur 1 676 320 €**.

Elles seront donc **en diminution de plus de 13 %**, suivant ainsi le recul attendu de l'activité.

b) La section d'investissement s'équilibre à 590 622.19 €, dont :

- 248 122.19 € de dépenses liées aux RAR 2015, et
- 278 500 € de dépenses nouvelles d'équipement :
 - *1 mini-pelle de 5 tonnes : 75 000 €*
 - *1 chargeuse : 40 000 €*
 - *1 fourgon : 30 000 €*
 - *1 véhicule léger : 15 000 €*
 - *L'aménagement de la salle de réunions et d'un espace de reprographie : 15 000 €*
 - *L'aménagement de la Cour : 26 000 €*
 - *L'aménagement de l'espace de stockage - Zone de la Barre : 35 000 €*

- Matériels informatiques et bureautiques : 11 000 €
- Mobiliers : 10 000 €
- Petits matériels de chantier 21 500 €

Les recettes proviennent :

- Des amortissements : 200 000 €,
- D'un virement de la section de fonctionnement : 85 549.93 €,
- D'un emprunt de 87 088 €,
- Du résultat d'investissement reporté 217 984.26 €.

Les investissements pourront être modulés en fonction des besoins et de la conjoncture.

Le Bureau prend acte des informations données et émet un avis favorable au projet de budget tel que présenté.

➔ Débats / Observations :

Monsieur GIRARD demande si la chargeuse sera neuve ou d'occasion.

Le Directeur répond que le matériel sera d'occasion, mais précise que cet investissement sera conditionné à l'activité.

**✓N°B20160310_011 : POLE DE GESTION DES DECHETS
PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS 2015**

<u>Nombre de délégués en exercice</u> : 28	Pour :
<u>Nombre de présents</u> : 22	Contre :
<u>Nombre de pouvoirs</u> : 2	Abstention(s) :
<u>Nombre de votants</u> : 24	A l'unanimité :
	☒ Pour avis

➔ Délibération :

Le Vice-Président, Bernard PORCHET, présente le rapport suivant :

Le Compte Administratif 2015 fait apparaître un résultat d'exercice de **567 754.09 €** en section d'exploitation et – **1 473 492.15 €** en section d'investissement.

En tenant compte des excédents respectifs, le résultat cumulé de la section d'exploitation est de **2 124 826.66 €** et de – **557 364.16 €** en section d'investissement.

Ainsi au BP 2016, en considérant les restes à réaliser, dont le solde est positif de **281 072.15 €** :

- 276 292.01 € seront inscrits en excédent de fonctionnement capitalisé (cpte 1068) au bénéfice de la section d'investissement,
- 557 364.16 € en déficit d'investissement reporté (001),
- 1 848 534.65 € en excédent de fonctionnement reporté (cpte 002).

Le résultat d'exercice de la section d'exploitation a pu être obtenu grâce à une progression des recettes réelles de 5.1 % alors que les dépenses réelles n'ont crû que de 2.3 %.

Ce sont particulièrement les recettes liées aux prestations de service qui ont progressé de 35 %, notamment en raison d'une prestation de tri pour le compte du CALITOM (83 942 €) et la poursuite sur une année complète de la convention de collecte avec la CC Région de Couhé (142 125 €). A noter également, l'augmentation de la facturation des apports des professionnels en déchèteries suite à la mise en place des badges d'accès, et le développement des opérations de broyage du bois pour le compte du Syndicat EVOLIS 23 (18 755 €) et du SYMCTOM du Blanc.

Les soutiens des Eco-Organismes (1 053 K€) ont également augmenté de 11.5 % entre 2014 et 2015, notamment en raison de la mise en place de la filière mobilier en déchèterie qui a permis de générer une recette de 60 705 €.

A noter que les ventes de matériaux issus du tri (590 K€ en 2015 / 651 K€ en 2014) ont à nouveau chuté en 2015 avec une baisse de 9 %.

L'augmentation de 2.5% des dépenses réelles d'exploitation est surtout causée par une progression de 6.2% des charges à caractère général, notamment :

- *La distribution des sacs de collecte a crû de 61 000 € (288 757 € en 2015 / 227 042 € en 2014), 5.1 millions de sacs distribués contre 4.8 millions en 2014 et 4.5 millions en 2012 et 2013.*
- *Les charges d'enfouissement des déchets ultimes ont atteint 1 587 000 € en 2015, soit + 130 000 € par rapport à 2014, en raison notamment de la hausse de 40 % de la TGAP.*
- *L'entretien des biens immobiliers a progressé de 30 000 € en raison notamment d'un important entretien sur la presse à balles de la chaîne de tri (23 000 €).*

En sens inverse, les dépenses liées à :

- *l'entretien du matériel roulant se sont contractées de 11 % (237 000 € / 268 000 € en 2014)*
- *les achats de carburant ont diminué de 47 000 €.*

Le Bureau prend acte des informations données.

➔ Débats / Observations :

Monsieur PORCHET fait remarquer la hausse de la consommation des sacs de collecte.

Sur ce constat, Monsieur BLANCHARD propose d'instituer une participation des usagers, même symbolique de l'ordre de 1 €.

Quant à Madame de MAUDUIT du PLESSIS, elle suggère de comparer dans un premier temps les consommations par territoire pour essayer d'identifier les plus gros consommateurs.

L'idée de supprimer la distribution des sacs noirs est évoquée par Monsieur PRIOU.

Le Président indique qu'il n'est pas favorable à une suppression, mais plutôt à une réduction des dotations par foyer.

Monsieur GUILLON demande si l'instauration de la carte a permis de contenir les consommations.

La Responsable d'exploitation confirme les bons effets de la mise en place de la carte, mais seulement pour la première année, soit 2014.

Monsieur TARTARIN rejoint les propos du Président et conseille de revoir à la baisse les dotations.

Monsieur GRANDVAL signale que les rippeurs ne peuvent plus manipuler les sacs.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'une recommandation et non d'une obligation. Il met en évidence les difficultés d'une collecte conteneurisée, comme l'allongement des durées des tournées, les coûts d'acquisition des bacs...

Le Directeur propose la création d'un groupe de travail constitué d'élus et de techniciens en charge d'étudier les possibilités d'optimisation. Il évoque la mise en place d'une carte magnétique, la redéfinition technique des sacs (épaisseur moindre, type de lien...).

Le Président approuve cette proposition et fait alors appel aux volontaires pour composer ce groupe de travail.

**✓N°B20160310_012 : POLE DE GESTION DES DECHETS
PRESENTATION DE PROJET DE BUDGET POUR 2016**

Nombre de délégués en exercice : 28	Pour :
Nombre de présents : 22	Contre :
Nombre de pouvoirs : 2	Abstention(s) :
Nombre de votants : 24	A l'unanimité :
	☒ Pour avis

➔ Délibération :

Madame Catherine MARIGNAN, Vice-Présidente, présente le rapport suivant qui reprend les points essentiels du projet de budget pour 2016 :

Le projet de budget pour 2016 s'équilibre en section d'exploitation à 11 294 000 €, dont 1 848 534.65 € d'excédent reporté, et 3 534 888.76 € en section d'investissement, dont 557 364.16 de déficit reporté.

a) Ce projet de budget est marqué par un ralentissement des investissements qui seront en retrait de 30 % par rapport à l'exercice antérieur (1.3 M€ en 2016 / 1.8 M€ en 2015)

- 428 500 € pour la poursuite de la modernisation des déchèteries (Civray + Lussac),
- 127 600 € pour le renouvellement de différents dispositifs de collecte,
- 563 500 € pour le renouvellement de matériels roulants,
- 206 766 € pour les autres investissements, dont :
 - o 65 000 € pour l'aménagement de nouveaux bureaux à l'Eco-pôle,
 - o 35 000 € pour l'achat de nouveaux dispositifs de collecte pour les professionnels (bennes ...),
 - o 20 000 € pour acquérir de nouveaux équipements, afin de développer le compostage dans les écoles, les habitats collectifs, les campings, les cimetières,
 - o 13 500 € sont également prévus pour doter les salles des fêtes des communes de modules de tri.

Pour financer ce programme, l'autofinancement sera développé pour diminuer le recours à l'emprunt :

- 395 000 € de virement de la section d'exploitation,
- 542 060 € d'emprunt nouveau (+ 851 363 € en RAR de 2015).

b) En section d'exploitation, les charges à caractère général seraient notamment impactées par :

- L'inscription de 95 000 € en frais d'études et de recherches :
 - o 37 000 € pour la conduite d'une étude territoriale, financée à 70% par l'ADEME, pour réfléchir à une évolution des équipements des centres de tri,
 - o 38 000 € pour la reprise, à la demande de la DREAL, de l'Etude du Dossier d'Autorisation d'Exploiter (DAE) de l'Eco-pôle,
 - o 15 000 € pour la conduite d'une enquête auprès des usagers pour évaluer la qualité du service et des outils de communication,
 - o 5 000 € pour une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'acquisition d'un logiciel permettant de traiter la facturation (*redevance, prestations de service, apports en déchèterie ...etc*), ainsi que le suivi de la relation à l'utilisateur.
- Une légère évolution du coût de traitement des déchets ultimes (1 618 000 €) et des déchets verts (40 000 €). Concernant les déchets verts collectés dans les déchèteries de Pleumartin et de Lésigny, ils seront désormais valorisés sur la plateforme de compostage de SEDE Environnement à Ingrandes, afin de limiter les coûts de transport.

- La **poursuite de nos actions en faveur de la réduction et du tri des déchets**. Cette année le détournement des déchets organiques sera une priorité avec notamment en complément des acquisitions de nouveaux équipements :
 - 10 000 € pour financer des prestations de broyage des déchets verts en 10 points du territoire,
 - 5 500 € pour les aides aux projets collectifs innovants en faveur de la réduction et du tri des déchets.

Les charges de personnel connaîtront en 2016 une évolution significative de 4.5 % (4 360 000 €) avec :

- le recrutement ou l'intégration de **6 agents** pour les différentes prestations effectuées pour le compte de la CC de la Région de Couhé (5 agents pour la collecte en porte à porte et 1 gardien de déchèterie et transfert),
- Par ailleurs, un cadre supplémentaire sera recruté pour superviser les activités de collecte et animer le programme territoire Zéro déchet / Zéro gaspillage (financement partiel par l'ADEME jusqu'à 24 000 € par an).

i EVOLUTION DES EFFECTIFS

	AGENTS TITULAIRES FPT	AGENTS NON TITULAIRES FPT	CDI	EMPLOIS AIDES	TOTAL
Effectifs 2015	95	2	0	21	118
Effectifs 2016	93	2	7	23	125

Les recettes sont quant à elles anticipées de façon prudente en se fondant sur :

- Un nouveau recul de 9% des ventes des matériaux (550 000 €),
- Un léger tassement de 3 % des soutiens accordés par les Eco-organismes (1 020 000 €),
- Un maintien des recettes générées par les différentes prestations de service pour le compte des collectivités et des professionnels (560 000 €).

Le Bureau prend acte des informations données et émet un avis favorable au projet de budget tel que présenté.

➔ Débats / Observations :

Concernant les 13 500 € dédiés à l'équipement des salles des fêtes en modules de tri et en sa qualité de Commune test, Madame TAVILIEN préconise l'acquisition de bacs sur roulettes pour faciliter les déplacements, ainsi que la nécessité d'adapter la taille des contenants à celle des sacs de collecte.

A propos de l'étude territoriale, le Directeur précise que cette dernière sera conduite en groupement avec Grand Poitiers, Val Vert Tri et le SYMCTOM du BLANC et souligne l'importance de rassembler les Collectivités, afin de conserver des équipements publics sur le territoire.

Le Président rappelle quant à lui la présence de 3 centres de tri dans le Département, celui du SIMER, le deuxième exploité par un privé et le dernier, plus ancien, exploité par une SEM qui nécessiterait de lourds investissements. Il fait part aux membres du Bureau de la volonté très largement partagée par les différents acteurs de ne pas laisser s'installer un monopole privé.

Concernant la conduite d'une enquête auprès des usagers, le Président indique qu'il souhaite que soit mise en avant la volonté du Syndicat de rechercher des mesures d'amélioration et d'optimisation du service à des fins de maîtrise des coûts.

Monsieur BLANCHARD s'étonne du maintien du montant des recettes générées par les prestations de services, malgré l'arrêt des apports du CALITOM.

Le Directeur indique que les nouvelles prestations réalisées pour le compte de la CC de la Région de Couhé viennent compenser cette perte.

✓ QUESTIONS DIVERSES :

1) Point en séance sur l'évolution du SDCI et des conséquences pour le SIMER :

Le Président rappelle que la mise en œuvre du SDCI va entraîner le départ de deux Communautés de Communes ayant transféré la compétence collecte et traitement au Syndicat vers des Communautés d'Agglomération.

Il indique que des premiers contacts ont d'ores et déjà été pris avec les deux structures afin de conserver ces territoires, dont le départ serait préjudiciable tant pour la partie travaux publics, que gestion des déchets.

Le Directeur évoque la future rencontre avec les services du Grand Poitiers début Avril et les deux méthodes de travail possibles : la première étant l'adhésion au SIMER, puis le transfert de compétence, qui selon lui serait celle la plus sécurisante qui permettrait de conserver l'ensemble des équipements et des personnels du Syndicat. La seconde beaucoup plus précaire, consisterait à la passation de convention de gestion, où le Syndicat deviendrait alors prestataire de services.

Concernant la CA du Châtelleraudais, le Vice-Président, Daniel TREMBLAIS indique que le mandatement d'un bureau d'études est en cours pour travailler sur l'harmonisation des différents modes de collecte et leur financement.

2) Divers :

Le Président fait part aux délégués de l'article de presse concernant la présence de carcasses d'animaux sauvages dans des bacs de collecte des déchets du Syndicat.

Le Directeur indique que des contacts ont été pris avec la Fédération de Chasse qui donne comme consigne aux chasseurs d'enterrer les carcasses. Il ajoute que ce dossier est également suivi par la Direction Départementale des Territoires.

Monsieur CLEUET souhaite savoir si la distribution des poules a eu une incidence sur les tonnages collectés.

Le Directeur répond qu'il est difficile de le vérifier, mais que les tonnages d'ordures ménagères ont enregistré au cours de l'année 2015, une légère baisse de l'ordre de 0.3 %, contrairement aux flux déchèteries qui eux sont en hausse.

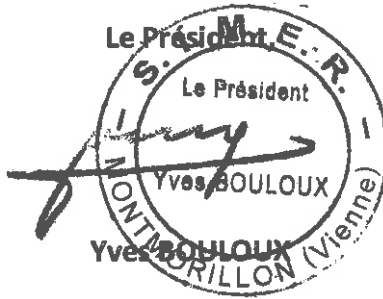
Madame MARIGNAN souhaite fait part du retour positif des interventions du Syndicat lors du temps périscolaire.

L'ordre du jour étant terminé, le Président clôt la séance

Le Secrétaire de Séance,



Alain GUILLON



Le Président
Yves BOULOUX

ANNEXES

PROPOSITION PLAN DE FORMATION - 2016

Nature du stage	objectifs	Public concerné	Durée par agent	Date stage	Coût estimatif Stage	Coût estimatif SIMER	DIF O/N	Temps de formation Dans/Hors Temps de Travail
TOUS SERVICES								
Formation « perfectionnement des savoirs »	Agents devant améliorer ses connaissances de base : grammaire, orthographe, calcul...	Tous services		CNFPT	0.9 %	-	O	D
Formation « biocide »	Agents devant utiliser l'aire de lavage de l'Eco-Pôle	Services de l'Eco-Pôle		INTRA	1 500 €	1 500 €	O	D
Formation « produits dangereux »	Agents devant manipuler, stocker et utiliser des produits dangereux	Tous services		INTRA	1 500 €	1 500 €	O	D
Défense incendie - Manipulation extincteurs	Appréhender la manipulation d'un extincteur	Tous les agents du syndicat	½ journée	INTRA	450 €	4 500 €	O	D
Accueil du public	Délivrer un même message	Agents d'accueil du SIMER		INTRA	1 500 €	1 500 €	O	D
Formation AFPS	Apprendre les gestes de premiers secours, important dans les métiers à risques	groupes de 10 agents - tous Services confondus	1 j	INTRA	700 €	1 400 €	O	D

Permis Poids Lourds	Mise en place d'une formation qualifiante	Emploi d'Avenir	10 j	Centre de formation agréé	1 550.00 € / agent	1 550.00 €	N	D
FIMO	Mise en place d'une formation qualifiante et suite à la réussite du permis PL	Emploi d'Avenir	140 h	Centre de formation agréé	1780.00 € / agent	1 780.00 €	N	D
SERVICE COLLECTE								
Permis Poids Lourds	Mise en place d'une formation qualifiante	Emploi d'Avenir	10 j	Centre de formation agréé	1 550.00 € / agent	3 100.00 €	N	D
FIMO	Mise en place d'une formation qualifiante et suite à la réussite du permis PL	Emploi d'Avenir	140 h	Centre de formation agréé	1780.00 € / agent	3 560.00 €	N	D
Conduite rationnelle des véhicules	Conduite en économie	Chauffeurs de BOM - renouvellement	2 j / session	2 sessions	-	0.9 % CNFPT	O	D
SERVICE TRI								
SERVICE DECHETTERIE								
Permis Poids Lourds	Mise en place d'une formation qualifiante	Emploi d'Avenir	10 j	Centre de formation agréé	1 550.00 € / agent	1 550.00 €	N	D
FIMO	Mise en place d'une formation qualifiante et suite à la réussite du permis PL	Emploi d'Avenir	140 h	Centre de formation agréé	1780.00 € / agent	1 780.00 €	N	D
Autorisation de conduite - grue	Manipulation des grues portées	Agents du service polybenne	2 j / session	Centre de formation agréé	-	0.9 % CNFPT	N	D
Formation agent de déchetterie	Les déchets et les filières de recyclage	Agents de déchetterie	2 j / session	1 session	-	0.9 % CNFPT	O	D

SERVICE TRAVAUX								
Autorisation de conduite	FCO (autorisation de conduite) + réactualisation des connaissances FIMO	Tous Chauffeurs de PL – SPL	5 j / session	Centre de formation agréé	-	1 % CNFPT	N	D
Autorisation de conduite	Délivrer une autorisation de conduite : pelle – chargeur, ...	Conducteurs d'engins	2 j	Centre de formation agréé	-	1 % CNFPT	N	D
Signalisation chantiers	Sécuriser un chantier temporaire sur la voie publique	Tous les agents des TP	2 sessions de 2 j	INTRA	-	1 % CNFPT	O	D
TOUS SERVICES								
Divers stages administratifs	Appréhender les nouvelles technologies et les évolutions de la réglementation	Personnels administratifs	Selon formations retenues	Catalogue CNFPT 2016	-	1 % CNFPT	O	D
Préparation concours et examen	Préparer un concours ou un examen professionnel	Tout agent MAXI 10% du service	Selon formations	Catalogue CNFPT 2016	-	1 % CNFPT	O	H
Autres PROPOSITIONS	Formations spécifiques					6 000 €	O	D
TOTAL						≈ 30 000 €		



Annexe à la délibération n°B20160310_009

RESULTATS 2015 - BUDGET TRAVAUX PUBLICS

- EXECUTION du BUDGET / VUE d'ENSEMBLE -

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	3 446 530,70 €	3 925 171,23 €	478 640,53 €
	Section d'investissement	238 169,30 €	202 341,65 €	-35 827,65 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	0,00 €	724 577,16 €	
	Section d'investissement	0,00 €	253 811,91 €	
TOTAL (réalisations + reports)	Section de fonctionnement	3 446 530,70 €	4 649 748,39 €	1 203 217,69 €
	Section d'investissement	238 169,30 €	456 153,56 €	217 984,26 €
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	248 122,19 €	55 178,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	248 122,19 €	55 178,00 €	192 944,19 €
RESULTAT CUMULE				SOLDE
	Section de fonctionnement	3 446 530,70 €	4 649 748,39 €	1 203 217,69 €
	Section d'investissement	486 291,49 €	511 331,56 €	25 040,07 €
	TOTAL CUMULE	3 932 822,19 €	5 161 079,95 €	1 228 257,76 €

BUDGET ANNEXE TRAVAUX PUBLICS

Présentation du compte administratif 2015 et du projet de budget 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif
011	Charges à caractère général	1 964 190,24 €	2 010 387,00 €	1 825 337,11 €	1 596 937,00 €
6011	Matières premières&fournitures autres que terrains	34 318,99 €	57 525,00 €	- €	- €
60221	Combustibles et carburants	156 714,85 €	130 000,00 €	118 606,24 €	120 000,00 €
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	10 820,39 €	9 892,00 €	9 929,43 €	10 000,00 €
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	414 198,20 €	310 000,00 €	280 011,06 €	250 000,00 €
60611	Eau et assainissement	493,89 €	500,00 €	492,31 €	500,00 €
60612	Energie - Electricité	8 488,25 €	8 150,00 €	10 482,02 €	11 500,00 €
60621	Combustibles	1 376,46 €	2 000,00 €	1 579,33 €	1 500,00 €
60622	Carburants	2 098,04 €	1 500,00 €	2 197,03 €	2 500,00 €
60628	Autres fournitures non stockées	2 251,98 €	500,00 €	2 511,93 €	72 500,00 €
60631	Fournitures d'entretien	492,59 €	3 300,00 €	827,86 €	500,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	25 196,94 €	30 000,00 €	33 760,11 €	26 500,00 €
60636	Vêtements de travail	5 636,11 €	6 000,00 €	5 308,16 €	5 000,00 €
6064	Fournitures administratives	8 330,38 €	7 800,00 €	5 799,62 €	6 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	899 392,53 €	1 036 988,00 €	950 830,25 €	800 000,00 €
6132	Locations immobilières	- €	700,00 €	69,00 €	700,00 €
6135	Locations mobilières	110 711,80 €	101 000,00 €	124 194,22 €	80 000,00 €
615221	Bâtiments	6 134,72 €	10 000,00 €	6 408,97 €	18 045,00 €
61551	Matériel roulant	129 398,07 €	120 000,00 €	103 078,82 €	33 000,00 €
61558	Autres biens mobiliers	13 097,79 €	7 500,00 €	7 377,59 €	7 500,00 €
6156	Maintenance	4 620,77 €	5 800,00 €	5 318,76 €	5 500,00 €
616	Primes d'assurances	65 384,19 €	74 740,00 €	74 634,96 €	65 000,00 €
617	Etudes et recherches	2 100,00 €	- €	- €	- €
6182	Documentation générale et technique	960,21 €	2 100,00 €	799,61 €	1 000,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	- €	14 500,00 €	11 520,21 €	10 000,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	- €	300,00 €	- €	100,00 €

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif
6226	Honoraires	- €	500,00 €	- €	500,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	- €	100,00 €	16,00 €	100,00 €
6231	Annonces et insertions	3 989,00 €	5 000,00 €	8 534,54 €	8 500,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	7 642,90 €	8 000,00 €	8 138,49 €	8 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	4 871,79 €	2 000,00 €	2 785,40 €	3 000,00 €
6237	Publications	- €	- €	660,00 €	700,00 €
6238	Divers	- €	250,00 €	4,84 €	50,00 €
6241	Transports de biens	2 238,45 €	3 000,00 €	3 063,75 €	3 000,00 €
6244	Transports administratifs	- €	100,00 €	- €	- €
6251	Voyages et déplacements	- €	500,00 €	1 809,46 €	2 000,00 €
6255	Frais de déménagement	- €	500,00 €	- €	500,00 €
6256	Missions	17,20 €	100,00 €	- €	100,00 €
6261	Frais d'affranchissement	5 531,47 €	5 000,00 €	4 827,22 €	5 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	6 912,42 €	7 000,00 €	6 805,38 €	7 000,00 €
62871	A la collectivité de rattachement	24 534,29 €	29 442,00 €	25 407,49 €	22 842,00 €
63512	Taxes foncières	3 091,00 €	3 300,00 €	3 114,00 €	3 300,00 €
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	77,00 €	800,00 €	139,00 €	500,00 €
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	3 067,57 €	4 000,00 €	4 294,05 €	4 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 297 250,00 €	1 401 490,00 €	1 379 042,65 €	1 227 513,00 €
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	97 692,56 €	104 490,00 €	101 162,98 €	103 113,00 €
6218	Autres personnel extérieur	72 576,02 €	66 000,00 €	74 931,28 €	28 000,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	3 216,69 €	3 400,00 €	3 431,99 €	3 000,00 €
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	13 906,88 €	15 900,00 €	14 466,72 €	12 000,00 €
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	1 930,30 €	2 200,00 €	2 059,24 €	2 500,00 €
64111	Rémunération principale	528 631,00 €	550 000,00 €	517 203,68 €	490 000,00 €
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	8 972,71 €	11 000,00 €	8 322,22 €	9 000,00 €
64118	Autres indemnités	104 981,71 €	113 000,00 €	100 252,55 €	105 000,00 €
64131	Rémunération des personnels non-titulaires	142 537,10 €	155 000,00 €	166 612,75 €	127 000,00 €
	* contrats à durée déterminée	93 848,59 €	81 000,00 €	94 088,15 €	65 000,00 €
	* contrats permanents (Ingénieurs IE et Voeie)	48 688,57 €	74 000,00 €	72 524,60 €	62 000,00 €
64162	Emplois d'avenir	12 024,55 €	42 000,00 €	42 268,73 €	42 800,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	124 108,72 €	124 000,00 €	130 882,81 €	107 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	157 680,39 €	160 000,00 €	158 892,05 €	145 000,00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	8 836,29 €	7 500,00 €	11 821,94 €	10 000,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 007,08 €	22 000,00 €	22 222,27 €	22 000,00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 937,00 €	2 500,00 €	1 921,00 €	2 000,00 €
6474	Versements aux autres organismes	- €	- €	33,00 €	- €

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif
6475	Médecine du travail, pharmacie	211,00 €	3 000,00 €	2 897,96 €	600,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	- €	19 500,00 €	19 659,48 €	18 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,98 €	600,00 €	0,28 €	600,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	- €	500,00 €	- €	500,00 €
658	Charges diverses de la gestion courante	0,98 €	100,00 €	0,28 €	100,00 €
66	Charges financières	10 490,66 €	9 947,00 €	5 423,52 €	9 500,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 987,20 €	10 530,00 €	10 508,78 €	14 500,00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 496,54 €	- 583,00 €	- 5 085,26 €	- 5 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	498 479,16 €	34 385,49 €	960 904,43 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	- €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	34 387,00 €	34 385,49 €	22 270,07 €
678	Autres charges exceptionnelles	- €	462 092,16 €	- €	936 634,36 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	270 000,00 €	- €	- €	- €
6815	Dot. aux prov. pour risques & charges de fonct.	- €	- €	- €	- €
6875	Provision pour risques de perte d'activités	270 000,00 €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	233 469,00 €	- €	267 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	233 469,00 €	- €	267 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	108 917,00 €	- €	85 549,93 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	108 917,00 €	- €	85 549,93 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	178 838,31 €	165 710,00 €	202 341,65 €	200 000,00 €
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	- €	- €	36 633,33 €	10 000,00 €
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	178 838,31 €	165 710,00 €	165 708,32 €	190 000,00 €
TOTAL GENERAL		3 720 770,19 €	4 428 999,16 €	3 446 530,70 €	4 348 004,36 €

REPARTITIONS des DEPENSES par NATURES					
CHARGES FIXES		1 472 897,03 €	1 609 616,00 €	1 512 327,16 €	1 468 050,00 €
CHARGES VARIABLES		1 977 873,16 €	2 123 822,00 €	1 934 203,54 €	1 676 820,00 €
CHARGES VARIABLES / RECETTES		51,34%	58,40%	49,28%	53,79%
POINT MORT		3 027 144,64 €	3 869 656,90 €	2 981 536,61 €	3 177 062,87 €

RECETTES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif
013	Atténuations de charges	32 577,90 €	70 892,00 €	71 994,41 €	33 000,00 €
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	9 929,43 €	9 892,00 €	8 761,10 €	9 000,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	22 648,47 €	61 000,00 €	63 233,31 €	24 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	3 814 534,15 €	3 527 030,00 €	3 793 242,94 €	3 018 100,00 €
704	Travaux	3 634 199,07 €	2 865 400,00 €	3 185 138,26 €	2 600 000,00 €
705	Etudes	7 750,00 €	9 200,00 €	15 100,00 €	10 000,00 €
70688	Autres prestations de service	166 585,08 €	644 430,00 €	584 954,68 €	400 000,00 €
7083	Locations diverses (Matériel TOPO)	- €	- €	50,00 €	100,00 €
70871	par la collectivité de rattachement	6 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	500,00 €	- €	1 186,67 €
758	Produits divers de gestion courante	- €	500,00 €	- €	1 186,67 €
76	Produits financiers	- €	- €	641,07 €	- €
7688	Autres	- €	- €	641,07 €	- €
77	Produits exceptionnels	5 110,78 €	68 000,00 €	56 292,81 €	28 500,00 €
773	Mandats annulés ou atteints d'échéance quadriennale	- €	500,00 €	- €	- €
775	Produits des cessions d'immobilisations	- €	48 000,00 €	36 633,33 €	10 000,00 €
7718	Autres produits exceptionnels	2 421,00 €	- €	- €	- €
7788	Produits exceptionnels divers	2 689,78 €	19 500,00 €	19 659,48 €	18 500,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	724 577,16 €	- €	1 203 217,69 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	724 577,16 €	- €	1 203 217,69 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	38 000,00 €	3 000,00 €	64 000,00 €
722	Immobilisations corporelles	- €	35 000,00 €	- €	61 000,00 €
777	Quote-part des subv. d'inv. transf. au cpte de résul.	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL GENERAL		3 852 222,83 €	4 428 999,16 €	3 925 171,23 €	4 348 004,36 €

RESULTATS

131 452,64 €

478 640,53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif
16	Emprunts et dettes assimilées	43 088,59 €	55 000,00 €	54 924,39 €	61 000,00 €
1641	Emprunts en euros	43 088,59 €	55 000,00 €	54 924,39 €	61 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	5 961,19 €	2 000,00 €	560,32 €	1 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	5 961,19 €	2 000,00 €	560,32 €	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	179 908,17 €	208 711,81 €	95 084,59 €	125 847,42 €
2111	Terrains nus	0,00 €	30 000,00 €	950,00 €	16 338,00 €
21318	Autres bâtiments publics	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	56 869,42 €
2138	Autres constructions	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
2182	Matériel de transport	169 150,00 €	73 082,75 €	73 232,75 €	0,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	769,46 €	3 529,06 €	2 483,64 €	10 000,00 €
2184	Mobilier	1 768,67 €	5 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	8 220,04 €	30 500,00 €	18 418,20 €	32 640,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	34 400,00 €	0,00 €	31 000,00 €
2315	Installation, matériel et outillage techniques	0,00 €	34 400,00 €	0,00 €	31 000,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	1 525,10 €	0,00 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	1 525,10 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	38 000,00 €	3 000,00 €	64 000,00 €
13913	Départements	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
2135	Instal.géné.,agencements, aménagements des construc	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
TOTAL DEPENSES HORS OPERATIONS		228 957,95 €	339 636,91 €	153 569,30 €	282 847,42 €
OPERATION d'EQUIPEMENT : matériels roulants			275 890,00 €	84 600,00 €	307 774,77 €
TOTAL AVEC OPERATIONS d'INVESTISSEMENT			615 526,91 €	238 169,30 €	590 622,19 €

RECETTES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif
16	Emprunts et dettes assimilés	70 000,00 €	87 088,00 €	0,00 €	87 088,00 €
1641	Emprunts en euros	70 000,00 €	87 088,00 €	0,00 €	87 088,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	253 811,91 €	0,00 €	217 984,26 €
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	253 811,91 €	0,00 €	217 984,26 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	108 917,00 €	0,00 €	85 549,93 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	108 917,00 €	0,00 €	85 549,93 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	178 838,31 €	165 710,00 €	202 341,65 €	200 000,00 €
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.		0,00 €	36 633,33 €	10 000,00 €
28051	Concessions et droits similaires		6 015,00 €	6 014,60 €	
281318	Autres bâtiments publics		9 228,75 €	9 228,74 €	
28135	Instal.géné.,agencement, aménagements des construc		2 653,75 €	2 653,75 €	
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	178 838,31 €	4 339,00 €	4 338,44 €	190 000,00 €
28182	Matériel de transport		118 027,00 €	118 026,60 €	
28183	Matériel de bureau et informatique		4 925,10 €	4 924,88 €	
28184	Mobilier		2 662,60 €	2 662,55 €	
28188	Autres immobilisations corporelles		17 858,80 €	17 858,76 €	
TOTAL RECETTES		248 838,31 €	615 526,91 €	202 341,65 €	590 622,19 €
RESULTATS			19 880,36 €	-35 827,65 €	



Annexe à la délibération n°B20160310_011

RESULTATS 2015 - BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS

- EXECUTION du BUDGET / VUE d'ENSEMBLE -

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	9 223 534,39 €	9 791 288,48 €	567 754,09 €
	Section d'investissement	4 501 144,75 €	3 027 652,60 €	- 1 473 492,15 €

REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	- €	1 557 072,57 €	
	Section d'investissement	- €	916 127,99 €	

Total réalisations + reports	Section de fonctionnement	9 223 534,39 €	11 348 361,05 €	2 124 826,66 €
	section d'investissement	4 501 144,75 €	3 943 780,59 €	-557 364,16 €

RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	- €	- €	
	Section d'investissement	806 464,60 €	1 087 536,75 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	806 464,60 €	1 087 536,75 €	281 072,15 €

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE d'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	9 223 534,39 €	11 348 361,05 €	2 124 826,66 €
	Section d'investissement	5 307 609,35 €	5 031 317,34 €	- 276 292,01 €
	TOTAL CUMULE	14 531 143,74 €	16 379 678,39 €	1 848 534,65 €

BUDGET ANNEXE "Elimination des déchets ménagers"

Présentation du CA 2015 et du projet de BP 2016

SECTION d'EXPLOITATION

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
011	Charges à caractère général	3 483 605,20 €	3 900 006,00 €	3 700 069,25 €	3 965 231,00 €
6021	Matières consommables	227 042,12 €	285 000,00 €	288 757,12 €	285 000,00 €
60221	Combustibles et carburants	477 896,41 €	440 000,00 €	430 309,34 €	435 000,00 €
6026	Emballages	5 126,42 €	6 000,00 €	- €	12 000,00 €
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	57 372,68 €	57 373,00 €	59 910,42 €	57 373,00 €
604	Achats d'études et prestations de services	1 800 539,02 €	2 027 340,00 €	1 968 060,34 €	2 040 000,00 €
60611	Eau et Assainissement	3 687,47 €	3 700,00 €	4 904,25 €	3 700,00 €
60612	Energie - Electricité	46 900,52 €	55 000,00 €	57 890,75 €	60 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	67 067,59 €	70 000,00 €	79 052,94 €	90 000,00 €
6064	Fournitures administratives	5 196,96 €	7 000,00 €	7 600,27 €	6 000,00 €
6066	Carburants	45 159,57 €	40 000,00 €	35 332,63 €	38 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	24 922,45 €	26 490,00 €	25 928,70 €	25 000,00 €
60682	Autres fournitures (pièces mécaniques)	- €	- €	- €	159 250,00 €
6132	Locations immobilières	12 265,32 €	13 300,00 €	11 943,56 €	14 000,00 €
6135	Locations mobilières	27 313,04 €	29 000,00 €	26 785,01 €	26 000,00 €
61521	Entretien et réparations (bâtiments publics)	71 857,35 €	110 000,00 €	101 620,44 €	80 000,00 €
61551	Matériel roulant	267 965,65 €	245 000,00 €	237 437,52 €	85 750,00 €
61558	Autres biens mobiliers	31 188,82 €	55 000,00 €	50 556,40 €	40 000,00 €
6156	Maintenance	14 842,18 €	20 000,00 €	24 580,87 €	25 000,00 €
6161	Assurances multirisques	41 313,34 €	45 000,00 €	45 591,38 €	45 000,00 €
617	Etudes et recherches	3 100,00 €	10 000,00 €	3 040,00 €	95 000,00 €
618	Divers	2 609,18 €	3 000,00 €	4 546,57 €	3 000,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	17 284,98 €	20 000,00 €	15 808,00 €	22 500,00 €

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
6226	Honoraires	7 639,15 €	5 000,00 €	1 750,00 €	3 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
6228	Divers	13 158,10 €	15 000,00 €	5 590,19 €	15 000,00 €
6231	Annonces et insertions	10 605,36 €	10 000,00 €	7 264,00 €	10 000,00 €
6233	Foires et expositions	- €	- €	79,62 €	500,00 €
6236	Catalogues et imprimés	24 322,14 €	25 000,00 €	17 316,35 €	25 000,00 €
6237	Publications	5 630,56 €	21 000,00 €	14 510,99 €	18 000,00 €
6238	Divers	5 336,34 €	5 500,00 €	5 604,98 €	5 500,00 €
6241	Transport sur achats	3 184,02 €	3 200,00 €	2 471,09 €	3 200,00 €
6251	Voyages et déplacements	17 058,31 €	15 000,00 €	13 032,07 €	15 000,00 €
6256	Missions	2 063,91 €	1 000,00 €	2 105,76 €	1 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	47 729,24 €	40 000,00 €	48 250,58 €	49 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	16 606,79 €	16 500,00 €	18 816,73 €	18 500,00 €
627	Services bancaires et assimilés	5 727,25 €	5 000,00 €	4 230,25 €	5 000,00 €
6287	Remboursements de frais	66 333,45 €	79 603,00 €	68 694,42 €	61 758,00 €
6288	Autres	- €	80 000,00 €	- €	75 000,00 €
63512	Taxes foncières	228,00 €	300,00 €	659,00 €	700,00 €
6354	Droit d'enregistrement et timbre	- €	- €	374,76 €	- €
6358	Autres droits	- €	500,00 €	- €	500,00 €
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres org.)	6 850,57 €	7 500,00 €	8 856,28 €	8 900,00 €
6371	Redev. versée agences eau (prélèvement d'eau)	24,69 €	200,00 €	0,95 €	200,00 €
6374	Redevance modernisation des réseaux de collecte	456,25 €	500,00 €	804,72 €	900,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 995 501,36 €	4 195 000,00 €	4 145 348,95 €	4 360 000,00 €
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	264 131,75 €	282 510,00 €	273 514,72 €	278 787,00 €
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00 €	- €	- €	- €
6332	Cotisations versées au FNAL	11 574,01 €	12 900,00 €	12 031,08 €	14 000,00 €
6333	Particip. des employeurs à la form. prof. continue	1 176,58 €	1 700,00 €	1 655,40 €	2 800,00 €
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	39 667,41 €	43 200,00 €	40 305,50 €	40 900,00 €
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunér.	6 945,69 €	7 990,00 €	7 219,62 €	7 200,00 €
64111	Rémunérations Principales Titulaires	2 008 845,10 €	2 050 500,00 €	2 028 115,46 €	2 087 000,00 €
64113	Rémunérations non Titulaires	219 606,79 €	75 000,00 €	355 648,15 €	405 000,00 €
64114	Rémunérations Emploi Aidé	320 340,46 €	320 000,00 €	315 595,97 €	352 000,00 €
64115	Rémunérations Remplacements	47 247,15 €	265 200,00 €	- €	- €

DEPENSES			2014	2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif	
6451	Cotisations à l'URSSAF	379 069,25 €	420 000,00 €	408 060,41 €	450 000,00 €	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	561 033,02 €	575 000,00 €	571 451,54 €	575 000,00 €	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	37 323,56 €	40 000,00 €	42 776,29 €	48 000,00 €	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	6 772,00 €	9 000,00 €	6 831,00 €	7 000,00 €	
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 438,54 €	12 000,00 €	2 303,98 €	12 000,00 €	
6478	Autres charges sociales diverses	- €	- €	5 915,28 €	- €	
648	Autres charges de personnel	79 830,05 €	80 000,00 €	73 924,55 €	80 313,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	57,94 €	6 800,00 €	5 526,20 €	6 800,00 €	
6541	Créances admises en non-valeur	57,43 €	1 000,00 €	624,35 €	1 000,00 €	
6542	Créances éteintes	- €	1 000,00 €	120,04 €	1 000,00 €	
658	Charges diverses de la gestion courante	0,51 €	4 800,00 €	4 781,81 €	4 800,00 €	
66	Charges financières	211 406,03 €	221 651,07 €	220 563,58 €	218 541,97 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	218 885,96 €	228 110,00 €	221 443,96 €	225 000,00 €	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 7 479,13 €	- 6 458,13 €	- 880,38 €	- 6 458,13 €	
67	Charges exceptionnelles	7 762,85 €	704 252,62 €	8 936,50 €	687 643,23 €	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de gestion	6 427,71 €	6 500,00 €	7 295,54 €	6 500,00 €	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	1 000,00 €	70,00 €	1 000,00 €	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	641,17 €	2 500,00 €	630,00 €	2 500,00 €	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	693,97 €	3 000,00 €	940,96 €	2 800,00 €	
678	Autres charges exceptionnelles	- €	590 252,62 €	- €	673 843,25 €	
68	Dotations aux amortissements, dépréc. et provisions	200 000,00 €	- €	- €	- €	
6875	Dot.aux prov.pour risques et charges except.	200 000,00 €	- €	- €	- €	
021	Dépenses imprévues	- €	592 664,28 €	- €	506 783,88 €	
022	Dépenses imprévues	- €	591 664,28 €	- €	506 783,88 €	
023	Virement à la section d'investissement	- €	312 474,40 €	- €	395 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	- €	312 474,40 €	- €	395 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 104 073,08 €	1 187 406,00 €	1 143 089,91 €	1 135 000,00 €	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 400,00 €	- €	- €	5 000,00 €	
6811	Dot.aux amort.des immo incorporelles & corporelles	1 099 673,88 €	1 187 406,00 €	1 143 089,91 €	1 149 000,00 €	
TOTAL GENERAL des DEPENSES d'EXPLOITATION			9 002 408,05 €	9 723 534,39 €	11 294 000,00 €	

RECETTES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
013	Atténuations de charges	357 397,29 €	363 492,60 €	343 257,09 €	395 492,60 €
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	59 910,42 €	57 373,00 €	61 781,87 €	57 373,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	273 914,87 €	226 119,60 €	264 679,01 €	230 000,00 €
6459	Remboursements sur charges SS et Prévoyance	23 572,00 €	- €	16 797,00 €	8 119,60 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 126 252,38 €	7 399 060,00 €	7 445 885,43 €	7 424 000,00 €
704	Contributions	6 027 277,00 €	6 257 080,00 €	6 257 513,70 €	6 298 000,00 €
706	Prestations de services	415 789,67 €	498 000,00 €	562 054,56 €	560 000,00 €
707	Ventes de marchandises	651 092,89 €	607 000,00 €	590 982,63 €	550 000,00 €
7087	Remboursements de frais	34 092,82 €	27 000,00 €	35 334,54 €	35 000,00 €
72	Production immobilisée	- €	10 000,00 €	- €	- €
722	Immobilisations corporelles	- €	10 000,00 €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation	943 966,38 €	940 000,00 €	1 053 265,54 €	1 020 000,00 €
74	Subventions d'exploitations	943 966,38 €	940 000,00 €	1 053 265,54 €	1 020 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	570 855,41 €	500 000,00 €	500 269,25 €	410 000,00 €
752	Revenus des immeubles	12 855,41 €	13 000,00 €	12 667,16 €	13 000,00 €
757	Redevances versées par fermiers & concessionnaires	558 000,00 €	486 000,00 €	486 000,00 €	396 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	- €	1 000,00 €	1 601,09 €	1 000,00 €
77	Produits exceptionnels	22 669,54 €	67 400,00 €	76 409,96 €	31 751,75 €
7711	Dédits et pénalités perçues	- €	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	265,09 €	- €	- €	- €
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	16 070,12 €	5 000,00 €	307,05 €	5 000,00 €
773	Mandats annulés ou atteints d'échéance quadriennale	- €	26 100,00 €	26 102,91 €	3 751,75 €
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 333,33 €	33 300,00 €	50 000,00 €	20 000,00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	- €	72 000,00 €	72 000,00 €	90 000,00 €
7815	Rep.sur prov.pour risques et charges fonct.courant	- €	72 000,00 €	72 000,00 €	90 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	1 557 072,57 €	- €	1 848 534,65 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	1 557 072,57 €	- €	1 848 534,65 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 289,52 €	300 210,00 €	300 201,42 €	155 221,00 €
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	184 289,52 €	300 210,00 €	300 201,42 €	155 221,00 €
TOTAL GENERAL des RECETTES d'EXPLOITATION		9 207 429,52 €	11 119 255,17 €	9 791 266,48 €	11 294 000,00 €

RESULTATS 205 021,46 €

567 754,09 €

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	557 364,16 €
020	Dépenses imprévues	- €	95,40 €	- €	105 472,40 €
020	Dépenses imprévues	- €	95,40 €	- €	105 472,40 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	184 289,52 €	300 210,00 €	300 203,42 €	155 221,00 €
13911	Subv. équip. Inscrite au cpte de résultat - Etat	2 701,08 €	- €	- €	- €
13912	Subv. équip. Inscrite au cpte de résultat - Régions	27 748,11 €	27 750,00 €	27 748,11 €	25 363,00 €
13913	Subv. équip. Inscrite au cpte de résultat - Départements	98 465,73 €	220 955,00 €	220 948,71 €	72 399,00 €
13918	Subv. équip. Inscrite au cpte de résultat - Autres (Ademe)	55 374,60 €	51 505,00 €	51 504,60 €	57 459,00 €
041	Opérations d'ordre (Patrimoniales)	- €	1 601 265,60 €	1 601 265,60 €	- €
1311	Subvention équipement - Etat	- €	303 446,20 €	303 446,20 €	- €
1312	Subvention équipement - Régions	- €	135 654,93 €	135 654,93 €	- €
1641	Emprunts en euros	- €	1 162 164,47 €	1 162 164,47 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	501 203,91 €	603 130,00 €	589 160,73 €	584 000,00 €
1641	Emprunts en euros	501 203,91 €	603 130,00 €	589 160,73 €	584 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	739,78 €	12 250,00 €	4 732,34 €	10 223,50 €
2031	Frais d'études	- €	3 250,00 €	3 240,00 €	- €
2051	Concessions et droits assimilés	739,78 €	9 000,00 €	1 492,34 €	10 223,50 €
21	Immobilisations corporelles	749 791,96 €	649 752,19 €	594 344,57 €	164 280,60 €
2131	Bâtiments	- €	17 500,00 €	- €	- €
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	44 129,34 €	142 520,00 €	136 602,50 €	24 000,00 €
2154	Matériel industriel	152 009,00 €	26 700,00 €	10 324,00 €	95 157,00 €
2181	Installations générales, agencements	5 145,00 €	- €	- €	- €
2182	Matériel de transport	522 710,00 €	416 600,00 €	416 521,00 €	- €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 853,07 €	12 000,00 €	9 243,69 €	6 000,00 €
2184	Mobilier	1 383,70 €	22 840,00 €	11 189,21 €	13 358,68 €
2188	Autres	14 561,85 €	11 592,19 €	10 464,17 €	25 765,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	9 915,20 €	- €	- €	- €
2248	Construction sur sol d'autrui	9 915,20 €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	31 470,21 €	398 506,09 €	398 486,49 €	71 616,98 €
2313	Constructions	5 998,91 €	398 506,09 €	396 486,49 €	71 616,98 €
2315	Installations, matériels et agencements	25 471,30 €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	166,67 €	500,00 €	466,67 €	500,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	166,67 €	500,00 €	466,67 €	500,00 €
	TOTAL HORS OPERATION	1 477 577,25 €	3 565 709,28 €	3 486 657,82 €	1 648 678,72 €

DEPENSES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
	Opération 100-2014 Modernisation des déchèteries RAR 2014	215 595,69 €	469 984,61 €	466 609,61 €	3 375,00 €
	Opération 100-2015 Modernisation des déchèteries	- €	715 000,00 €	411 380,57 €	278 663,40 €
	Opération 100-2016 Modernisation des déchèteries	- €	- €	- €	428 500,00 €
	Opération 110-2015 Matériels roulants	- €	529 780,00 €	10 187,70 €	484 571,64 €
	Opération 110-2016 Matériels roulants	- €	- €	- €	563 500,00 €
	Opération 120-2016 Dispositifs de collecte	- €	126 309,05 €	126 309,05 €	127 600,00 €
	TOTAL des OPERATIONS	215 595,69 €	1 841 073,66 €	1 014 486,93 €	1 886 210,04 €
	TOTAL GENERAL des DEPENSES d'INVESTISSEMENT	1 693 172,94 €	5 406 782,94 €	4 501 144,75 €	3 534 888,76 €

RECETTES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
001	Excédent d'investissement reporté	- €	916 127,99 €	- €	- €
001	Excédent d'investissement reporté	- €	916 127,99 €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	312 474,40 €	- €	395 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	312 474,40 €	- €	395 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 104 073,88 €	1 187 406,00 €	1 143 089,91 €	1 154 000,00 €
2182	Matériel de transport	4 400,00 €	- €	- €	5 000,00 €
28031	Amortissements des frais d'études	6 705,00 €	7 254,00 €	7 254,00 €	8 010,00 €
28033	Frais d'insertion	75,20 €	712,00 €	711,88 €	712,00 €
28051	Concessions & droits similaires,brevets,licences.	8 810,31 €	370,00 €	369,90 €	2 945,00 €
28131	Bâtiments	80 305,36 €	80 306,00 €	80 305,36 €	80 328,00 €
28135	Instal.géné.,agencements, aménagements des construc	256 941,06 €	232 717,00 €	232 716,80 €	315 586,00 €
28148	Autres constructions	- €	- €	- €	602,00 €
28154	Matériel industriel	86 713,32 €	116 540,92 €	109 393,98 €	73 590,00 €
281728	Autres terrains	185,63 €	866,00 €	865,51 €	18 630,00 €
281731	Bâtiments	23 527,44 €	18 943,00 €	18 942,86 €	19 436,00 €
281735	Instal.géné.,agencements, aménagements des construc	53 930,22 €	53 930,24 €	53 930,22 €	54 890,00 €

RECETTES			2015		2016
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget + DM	Compte Administratif	Budget Primitif
281741	Constructions sur sol d'autrui-bâtiments	6 890,00 €	6 890,00 €	6 889,15 €	6 889,00 €
281745	Const.sur sol d'autrui-Instal.géné.agence.aménage.	17 422,33 €	16 659,00 €	15 580,71 €	17 998,00 €
281748	Autres constructions	- €	- €	- €	13 293,00 €
281754	Matériel industriel	6 068,42 €	6 070,00 €	6 068,42 €	6 068,00 €
281757	Agencements et aménagements du mat. et outillage	415,87 €	8 879,30 €	8 879,40 €	9 262,00 €
28181	Install.générales,agencement & aménagements divers	17 048,33 €	11 814,00 €	11 813,34 €	30 038,00 €
281714	Mobiliers mis à disposition	- €	212,00 €	211,90 €	- €
28182	Matériel de transport	468 011,29 €	475 736,46 €	458 484,31 €	389 597,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 394,61 €	27 818,00 €	12 087,52 €	6 990,00 €
28184	Mobilier	5 539,78 €	7 710,00 €	6 100,74 €	7 642,00 €
28188	Autres	10 999,56 €	13 279,00 €	11 785,49 €	22 228,00 €
28248	Construct.sur sol d'autrui-Autres constructions	41 690,15 €	100 699,08 €	100 698,42 €	64 266,00 €
041	Opérations d'ordre (Patrimoniales)	606 675,00 €	1 601 265,60 €	1 601 255,80 €	- €
1312	Subvention équipement - Régions	- €	76 917,50 €	76 917,50 €	- €
1313	Subvention équipement - Départements	- €	135 654,93 €	135 654,93 €	- €
1318	Subvention équipement - Autres (Ademe)	18 675,00 €	226 528,70 €	226 528,70 €	- €
1641	Emprunts en euros	588 000,00 €	1 162 164,47 €	1 162 164,47 €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	15 119,60 €	15 119,60 €	276 292,01 €
1068	Excédent de fonction capitalisé	- €	15 119,60 €	15 119,60 €	276 292,01 €
13	Subventions d'investissement reçues	90 000,00 €	350 326,50 €	95 677,49 €	316 173,75 €
1312	Régions	- €	136 660,00 €	- €	136 660,00 €
1313	Département	90 000,00 €	- €	- €	- €
1318	Autres (Ademe)	- €	213 866,50 €	95 677,49 €	179 513,75 €
16	Emprunts et dettes assimilés	317 500,00 €	1 023 862,85 €	172 500,00 €	1 393 423,00 €
1641	Emprunts en euros	317 500,00 €	1 023 862,85 €	172 500,00 €	1 393 423,00 €
TOTAL GENERAL des RECETTES d'INVESTISSEMENT		2 118 248,88 €	5 406 782,94 €	3 027 652,60 €	3 534 888,76 €

RESULTATS 425 075,94 €

- 1 473 492,15 €